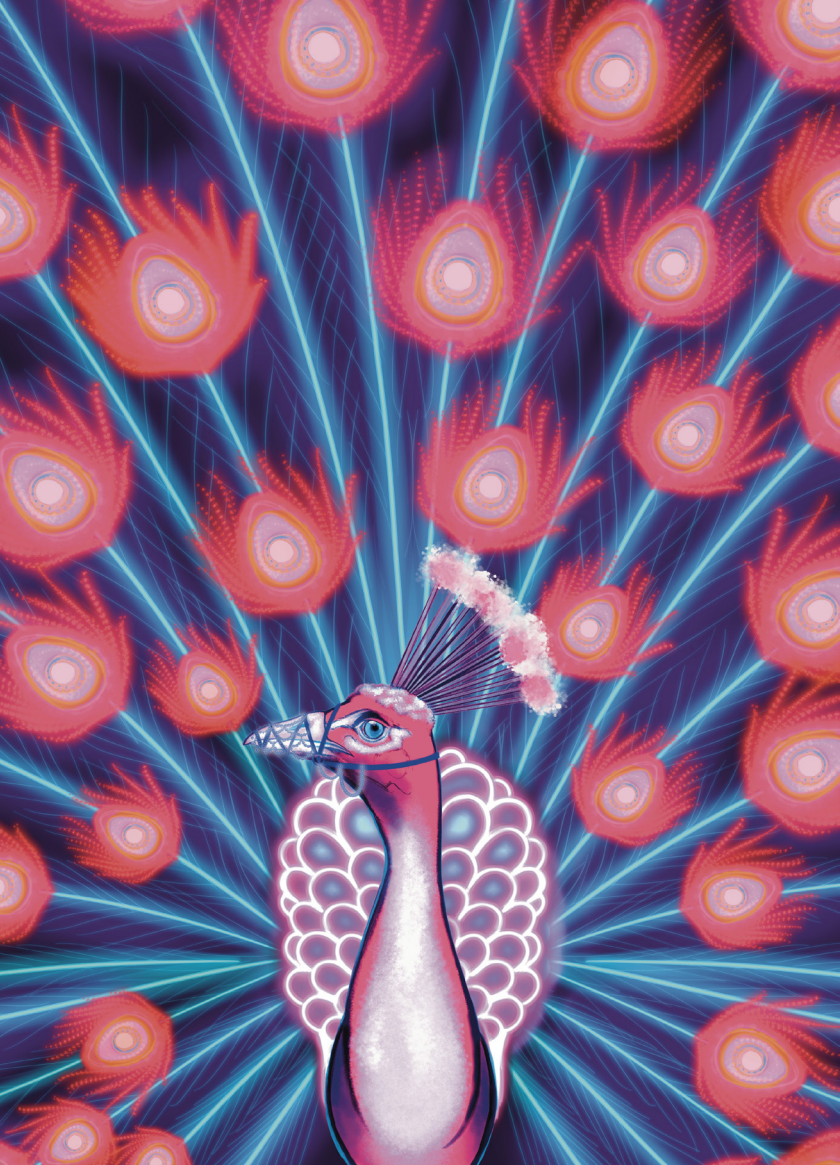


COUVERTURE
Conception graphique
Manathan, manathan-studio.fr
Dessin
Stéphane Jamet
N° d'entrepreneur de spectacles : L-R-2025-000343, L-R-2025-000327, L-R-2025-000328

OPÉRA DE RENNES

FESTIVAL TNB

MUSIQUES INTERDITES

SAMUEL HENGEBAERT | DAVID LESCOT

24/11/2026 . 20h
25/11/2026 . 20h

Durée 1h30 environ

MUSIQUES INTERDITES

THÉÂTRE MUSICAL

Samuel Hengebaert
Direction musicale
et conception
David Lescot
Texte et mise en scène
Amalia Lambel
Dramaturgie
et collaboration artistique
Vincent Pépin
Régie générale
Rémi El Mahmoud
Création lumières
Thomas Marchalot
Régie lumières
Olga Karpinsky
Création costumes
Johane Travers-Mougel
Production

Éléonore Pancrazi
Lucile Richardot
Mezzo-sopranos

Julien Beautemps
Accordéon
Adam Laloum
Piano
Omer Bouchez
Violon
Hélène Desaint
Alto

Alexis Derouin
violoncelle
Josèphe Cottet
violon baroque
Samuel Hengebaert
Alto baroque
Julie Dessaint
Viole de gambe
Eloy Orzaiz
Orgue positif
Mélanie Flahaut
Basson et flûte

Production ActeSix
En coproduction avec le Théâtre de Caen, Le Mémorial de Caen-Normandie, La Cité Bleue Genève

En partenariat avec Les Champs Libres dans le cadre de *Face à la guerre - Dialogues Européens*

Ce programme est soutenu par :
la Fondation Orange,
la DRAC Hauts-de-France,
la Région Hauts-de-France,
le Département de l'Oise,
la Fondation pour la Mémoire de la Shoah,
l'ADAMI et la SPEDIDAM.

Programme

Ernst Křenek (1900-1991)
Jonny spielt auf (extraits)*

Friedrich Holländer (1896-1976)
*Jonny, wenn du Geburtstag hast**

Hanns Eisler (1898-1962)
Präludium und Fuge über B.A.C.H. pour trio à cordes op. 46 (1934)
- Andante con moto – Etwas fliessend – Sehr Breit – Allegretto (ma non troppo)

Zikmund Schul (1916-1944)
2 Chassidic Dances op. 15 : Duo pour violon et violoncelle (1941/1942), Allegro moderato

Paul Dessau (1894-1979)
Jewish Dance, Allegro vivo (1940)

Viktor Ullmann (1898-1944)
Drei Lieder pour voix et trio à cordes (1942/1943) I – *Herbst** – poète **Georg Trakl**

Erwin Schulhoff (1894-1942)
Susi, Foxtrot pour violon et piano
Fünf Pittoresken, 3e mouvement *In futurum*
Symphonie 4 arrangée pour accordéon solo (1936/1937), 1er mouvement
Sonata Erotica, pour voix seule

Alban Berg (1885-1935)
4 Gesänge op. 1 (1910)
*Schlafen, Schlafen** - texte de **Heinrich Heine**

Friedrich Holländer (1896-1976)
*Die Herren Männer** – texte de **Kurt Tucholsky** (1890-1935)
*An allem sind die Juden schuld** – texte original de **Friedrich Holländer**, paroles arrangées par **David Lescot**

Salomone Rossi (1570-1630)
Suite recomposée issue de :
Sinfonie e gagliarde, Libro 1
Varie sonate, sinfonie, gagliarde, brandi, e corrente, Libro 3
Correnta Terza
Gagliarda a 5 et a 3 si placet, detta la Massara
Bénédiction à 3 voix
Gagliarda a 5 et a 3, si placet, detta la Norsina

Gioan Pietro Del Buono (1610-1657)
Sonata VII, Stravagante e per il cembalo cromatico

Paul Hindemith (1895-1963)
Sonate op. 25 n°1 : Rasendes Zeitmaß. Wild. Tonschönheit ist Nebensache (1922)

Kurt Weill (1900-1950)
La Complainte de la Seine – paroles de **Maurice Magre** (1877-1941)

Paul Dessau (1894-1979)
*Das Deutsche Miserere** (1943) - arrangements par **Julien Beautemps** (2000) sur un texte de **Bertolt Brecht** (1898-1956)

Gideon Klein (1919-1945)
Trio pour violon, alto et violoncelle (1944)
I – Allegro

Ilse Weber (1903-1944)
Wiegala pour voix et accompagnement instrumental (1944) - arrangement pour voix et trio à cordes de **Julien Beautemps** (2000)

* Traduction : Amalia Lambel

Télécharger traduction des textes chantés

Musique et écriture

« Musique dégénérée » (« Entartete Musik », en allemand) qualifie un vaste répertoire musical d'œuvres et de compositeurs qui ont été interdits sous le IIIe Reich allemand. L'un des symboles reste l'exposition de Düsseldorf le 22 mai 1938 où Goebbels prononça son discours politique pour la préservation de la « pureté de la musique allemande ».

Le corpus immense qui nous a été donné d'entendre, nous avons souhaité le mêler, l'interroger, le mettre en résonance pour tisser un fil rouge mémoriel de tant de musiques encore inconnues du public. De Salomone Rossi à Viktor Ullmann, d'Ilse Weber à Arnold Schönberg, Paul Dessau, Anton Webern ou Paul Hindemith pour ne citer qu'eux, de ceux qui se sont exilés à ceux qui ont été assassinés, Acte[Six] explore ce continent opprimé. Des textes venant du fond d'archives de la Bibliothèque de l'Université d'Harvard à Boston et des extraits du cabaret d'Erika et Klaus Mann ont également été consultés, là où les mots disent parfois plus que la musique. Ce mélange résume le bouillonnement artistique qui pouvait exister en Allemagne au moment de l'arrivée d'Hitler comme chancelier.

Endroit de tous les possibles, la sphère culturelle germanique a vu naître ce modernisme musical exceptionnel qui a amené avec lui l'exploration de nouvelles formes et de nouvelles expérimentations que le spectacle tente de saisir et mettre en lumière. C'est aussi pour Acte[Six] une façon de rendre hommage à ces musiques, à ces écrivaines et écrivains et à ces compositrices et compositeurs qui font entrevoir la lumière et entendre l'espoir par-delà l'horreur de toutes les oppressions.

Samuel Hengebaert
Directeur artistique d'ActeSix

Le cabaret, « un art politique et musical »

Les musiques interdites, ou « dégénérées », ce sont celles bannies par les nazis durant le IIIe Reich. Ces œuvres de compositeurs juifs persécutés et bientôt assassinés, ces musiques teintées de jazz, ou que l'on qualifiait de « bolchévisées », et dont on dénonçait l'avant-gardisme comme facteur d'affaiblissement et de corruption de l'esprit national, firent l'objet d'une exposition en 1938 à Düsseldorf, moins connue que celle consacrée à la peinture en 1937 à Munich, mais reposant sur les mêmes principes.

Ces musiques, nous avons voulu les faire entendre de nouveau, à travers la forme d'un cabaret, comme il en existait à l'époque : les Onze Bourreaux de Frank Wedekind, le Pfeffermuhle (Moulin à poivre d'Erika Mann). Car le cabaret est un art à la fois politique et musical, qui cache, derrière la légèreté de ses moyens et la dimension plaisante de ses numéros, un art profond et indémodable de la résistance. Le nôtre est intemporel, animé par deux « Madame Loyal » ironiques et impitoyables, sachant retourner le discours du pouvoir contre lui-même, pour lui laisser le soin de se déshonorer tout seul.

On y entend des compositeurs célèbres (Kurt Weill, Alban Berg, Paul Dessau, Paul Hindemith), d'autres honteusement méconnus (Viktor Ullmann, Ilse Weber, morts à Auschwitz ou à Terezin), des maîtres du music-hall comme Friedrich Hollander, et même des compositeurs baroques comme Salomone Rossi, frappé absurdement par la folie d'une censure rétroactive.

Le génie du cabaret, c'est donc celui de lutter à armes inégales contre le bras armé d'un pouvoir fasciste, et c'est à cela, par-delà les œuvres vocales et instrumentales jouées, que nous voulons rendre hommage. On y manie le détour, l'humour (car on rit, oui, mais de quel rire), l'ironie et la ruse, instruments d'un courage et d'un art pratiqués au risque de la mort. Que ces œuvres d'une éternelle beauté, d'une inouïe nouveauté, tirées de temps pas si anciens, nous fournissent des modèles et nous redonnent des forces pour aborder ceux qui viennent.

David Lescot, metteur en scène et dramaturge

ActeSix

Collectif d'artistes créé par Samuel Hengebaert en 2020, ActeSix réunit chanteuses et chanteurs, instrumentistes, dramaturges, metteuses et metteurs en scène dans le but de créer des spectacles musicaux originaux.

Soucieux de développer de nouvelles formes de concerts, ActeSix s'entoure des plus grands artistes (Eléonore Pancrazi, Axelle Saint-Cirel, Edwin Crossley Mercer, Lucile Richardot, Maïlys de Villoutreys, Adam Laloum, Hélène Desaint, David Lescot, etc.) pour imaginer des projets musicaux innovants, contemporains et subversifs.

Spécialisé dans les projets transversaux, ActeSix met en conversation et résonance différentes esthétiques et époques musicales au sein d'un même spectacle autour de sujets d'actualité musicale, historique, sociétale. ActeSix met en valeur ses artistes avec des programmes sur mesure, défend des répertoires oubliés, favorise l'émergence de musiques peu entendues en les rendant visibles aux yeux et aux oreilles de tous.

ActeSix développe son activité autour de trois axes principaux : la production de spectacles ; un label discographique, Oktav Records ; un festival, Les Moments Musicaux de Gerberoy.

Retrouvez les biographies des artistes sur www.opera-rennes.fr

Les prochains rendez-vous de l'Opéra de Rennes

PRÉSENTATION DE SAISON JANVIER-JUIN 2027 DE L'OPÉRA DE RENNES

Samedi 5 décembre à 11h

CONCERT

LE REQUIEM DE FAURÉ

avec **l'Orchestre national de Bretagne, le Chœur de chambre Mélisme(s)**

Festival de musique sacrée de Saint-Malo

Mercredi 9 décembre

REBOND

AUTOUR DE PINOCCHIO

Visites au Musée des Beaux-Arts de Rennes

Jeudi 10 décembre

Samedi 12 décembre

OPÉRA

PINOCCHIO

Philippe Boesmans

Direction musicale

Léo Margue, Fiona Monbet

Mise en scène

Ambre Kahan

Du 12 au 16 décembre

DANSE

JUNIOR BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS

Hors les murs

Couvent des Jacobins

Du 29 décembre au 3 janvier

OPÉRA DE RENNES

24 et 25/11/2026

MUSIQUES INTERDITES

Samuel Hengebaert Direction musicale
David Lescot Mise en scène

opera-rennes.fr

L'Opéra de Rennes est un établissement culturel de Rennes Métropole, conventionné Théâtre Lyrique d'intérêt national par le ministère de la Culture.